

Ce mercredi 11 novembre, à l'occasion de la journée nationale relative à la commémoration de la Victoire et de la Paix et d'Hommage à tous les morts pour la France, j'ai participé, en ma qualité de Sénateur, à la cérémonie de commémoration du 102ème anniversaire de l'Armistice de 1918 au Soler, en comité restreint, sans défilé et sans public.

Après une minute de silence en l'honneur des morts pour la France et après avoir entonné la Marseillaise, Madame le Maire, Armelle REVEL-FOURCADE, a lu le discours de la ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, Madame Geneviève DARRIEUSSECQ.

Un dépôt de gerbe a eu lieu au Monument aux Morts.

